



Concours sortez des sentiers battus

Règlements du concours

1. Admissibilité

Le concours est ouvert à toute entreprise (ci-après «Entreprise») ayant un compte actif chez Dubo Electrique Ltée (ci-après «Dubo») en date du 31 décembre 2010. Les employés de l'Entreprise ne sont pas admissibles au présent concours.

2. Description des prix

La valeur totale des prix est de 55 250\$. Les prix offerts sont les suivants :

Véhicules tout-terrain

6 véhicules tout-terrain utilitaires Honda TRX500FM Foreman (ci-après « Véhicule(s) VTT») d'une valeur de 8 000 \$ (excluant taxes) chacun.

L'Entreprise gagnante aura l'opportunité de négocier une substitution du Véhicule VTT avec le concessionnaire-participant.

L'Entreprise gagnante devra assumer les frais supplémentaires reliés à toute substitution, dans le cas où le montant de la substitution excède 8 000\$. Dans l'éventualité où la valeur de la substitution était inférieure à 8 000\$, l'Entreprise gagnante ne pourra être compensée en argent ou tout autre bien.

L'Entreprise gagnante devra défrayer les coûts relatifs à l'immatriculation et à l'assurance du Véhicule VTT.

L'Entreprise gagnante devra prendre possession et conclure tout arrangement relatif à son prix avec le concessionnaire-participant, Excel Honda Moto sis au 5480 rue Paré, Montréal, Québec.

Dubo Électrique Ltée

Matériaux électriques et électroniques



Les Véhicules VTT seront attribués à raison de 2 Véhicules VTT pour les Entreprises clientes de la succursale de Montréal et 1 Véhicule VTT par succursale pour les Entreprises clientes désignées des succursales de Ste-Adèle, St-Hubert, Trois-Rivières et Laval.

Cartes-cadeaux La Forfaiterie

8 cartes-cadeaux d'une valeur de 750\$ chacune, échangeables à La Fortaiterie. Les détails sur les forfaits disponibles et les modalités peuvent être consultés au www.laforfaiterie.com. Toutes les Entreprises clientes de toutes les succursales sont éligibles au tirage des cartes-cadeaux sans limite établie pour le nombre de cartes-cadeaux pouvant être gagnées dans une succursale donnée.

Cartes-cadeaux Ultramar

25 cartes-cadeaux d'une valeur de 50\$ chacune pour l'achat d'essence chez un détaillant Ultramar. Toutes les Entreprises clientes de toutes les succursales sont éligibles au tirage des cartes-cadeaux Ultramar sans limite établie pour le nombre de cartes-cadeaux pouvant être gagnées dans une succursale donnée.

3. Modalités

Toute commande placée par une Entreprise pour un produit donné (sans égard à la quantité commandée) d'un manufacturier- participant donné procure à l'Entreprise 1 coupon/chance de gagner. A titre d'exemple, une commande incluant 3 produits de 2 manufacturiers-participants distincts procureront 6 coupons/chances de gagner.

Les coupons/chances de gagner établis sur la base ci-haut décrite sont multipliés par un facteur de 1 si la commande est livrée à l'Entreprise et par un facteur de 2 si l'Entreprise ramasse sa commande en succursale.

Si la commande est placée par l'entremise du site transactionnel Dubonet, les coupons/chances de gagner établis sur la base ci-haut décrite sont multipliés par un facteur de 3, sans égard au fait que la commande soit livrée ou ramassée.

Dubo Électrique Ltée

Matériaux électriques et électroniques



Les manufacturiers-participants sont les suivants:

- Baldor
- Canlyte, Division de Philips Electronic (CFI, Lightolier)
- Cooper-Bussmann
- Cooper-Crouse-Hinds
- Eurobex Manufacturier EXM
- Flexco
- Hubbell Canada
- Les Systèmes Tuyaux Royal
- Leviton Canada
- Nexans Canada
- Osram Sylvania
- Ouellet Canada
- Peerless
- Thomas & Betts
- Schneider Electric
- Southwire Canada
- Systèmes d'éclairage Stanpro

Aucun produit des manufacturiers-participants n'est exclus du présent concours, à l'exception de la gamme de produits Keene et Stonco de Canlyte, division de Philips Electronic.

Le nombre de coupons/chances de gagner sera ajusté pour tenir compte de tout retour de marchandises. Le nombre de coupons/chances de gagner pour chaque item retourné sera réduit selon la même base d'attribution et de multiplication que celle au moment où la commande a été placée en tenant compte du mode de livraison.

Dubo pourra transmettre à l'Entreprise, dans les 10 jours ouvrables suivant la fin d'un mois donné, un sommaire des coupons/chances de gagner accumulés durant un mois donné et le cumulatif de ces coupons/chances de gagner depuis le début du concours.

Dubo Électrique Ltée

Matériaux électriques et électroniques



4. Tirage

Le tirage des prix se tiendra au siège social de Dubo, sis au 5780 rue Ontario Est, Montréal, Québec, le 1^{er} février 2011 à 14 :00 heures.

Les Entreprises gagnantes seront sélectionnées par tirage au hasard parmi tous les coupons/ chances de gagner qui auront été attribués durant la période du concours. Les coupons/chances de gagner seront compilés électroniquement par un logiciel propriété de Dubo.

5. Date de début et durée du concours

La date de début du concours est le 1^{er} juin 2010. Le concours se terminera le 31 décembre 2010 à 23 hrs:59 HNE.

6. Conditions

Les Entreprises sont éligibles au tirage de tous les prix, sujet à la limite de 1 prix par Entreprise.

Les Entreprises gagnantes seront avisées par téléphone et ce, à l'intérieur de 48 heures suivant la date du tirage. Les Entreprises n'ont pas à être présentes lors du tirage.

Pour être déclarée gagnante et recevoir son prix, l'Entreprise devra démontrer qu'elle a respecté les critères d'admissibilité et que tout solde dû à Dubo qui excède les conditions de crédit qui lui sont normalement concédées soit entièrement payé.

Chaque Entreprise gagnante devra signer une déclaration écrite attestant du respect des conditions prévues par les présents règlements de même qu'une décharge de responsabilité à l'égard de Dubo.

Dans l'éventualité où l'Entreprise dont le nom a été tiré ne satisfait pas aux exigences des présents règlements, l'Entreprise sera automatiquement disqualifiée et le prix sera attribué à une autre Entreprise par tirage au sort, selon les mêmes critères d'admissibilité et règlements.

Dans l'éventualité où l'Entreprise dont le nom a été tiré ne pouvait accepter le prix, pour quelque raison que ce soit, l'Entreprise signifiera son refus à Dubo par écrit. Le prix sera alors attribué à une autre Entreprise par tirage au sort, selon les mêmes critères d'admissibilité et règlements.

Dubo Électrique Ltée

Matériaux électriques et électroniques



Les prix devront être acceptés tels que décernés et décrits aux présents règlements. Les prix ne peuvent être substitués (à l'exception des Véhicules VTT selon les modalités prévues à la section 2) ou échangés, en tout ou en partie, contre une somme d'argent ou un autre bien.

L'Entreprise gagnante devra avoir pris possession de son prix au plus tard le 31 mars 2011. Après cette date, l'Entreprise gagnante sera réputée y avoir renoncé. Dubo procédera alors à un nouveau tirage du prix non-réclamé. Toutes les Entreprises (à l'exception de celles ayant déjà mérité un prix) seront alors éligibles, selon les mêmes critères d'admissibilité et règlements.

Dubo se réserve le droit d'utiliser le nom des Entreprises gagnantes aux fins de diffusion sur son site Internet ou autres médias et aucune indemnité de quelque nature que ce soit ne peut être réclamée à cet égard par les Entreprises gagnantes.

Responsabilité de Dubo

Les Entreprises gagnantes dégagent Dubo de toute responsabilité quant au non-respect des présents règlements et quant à tout dommage qui pourrait découler de l'acceptation et de l'utilisation des prix décernés.

Règles assujettissant le présent concours

Le présent concours est assujéti aux règles sur les concours publicitaires de la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec. Un différend quant à l'organisation ou la conduite d'un concours publicitaire peut être soumis à la Régie afin qu'il soit tranché. Un différend quant à l'attribution d'un prix peut être soumis à la Régie uniquement aux fins d'une intervention pour tenter de le régler.

Les présents règlements peuvent être consultés sur le site Internet de Dubo à l'adresse www.dubo.qc.ca/concours/reglements.

Dubo Électrique Ltée

Matériaux électriques et électroniques